

SE SITUER | SE PERFECTIONNER | ÊTRE ACCOMPAGNÉ



# GUIDE DE LA FORMATION INITIALE

## des personnels d'inspection et des personnels de direction

2024-2025

*PROMOTION*

*« Jacques Delors »*



# GUIDE DE LA FORMATION INITIALE des personnels d'inspection et des personnels de direction

2024-2025

**M**esdames et Messieurs les personnels de direction, Mesdames les inspectrices,  
Messieurs les inspecteurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter chaleureusement pour votre réussite aux concours. En passant les concours internes, le concours troisième voie, en intégrant la fonction par liste d'aptitude ou par détachement vous avez choisi des métiers essentiels au service public de l'éducation.

Embrasser une carrière de personnel d'encadrement de l'Éducation nationale est un engagement fort au service de la réussite de nos élèves et une grande responsabilité à l'égard des personnels qui seront sous votre responsabilité. Vous acceptez ainsi de mettre la trajectoire de réussite des élèves en perspective de votre capacité à animer des équipes pédagogiques composées d'adultes.

Ces nouveaux métiers vont vous permettre de découvrir une autre façon d'agir dans des contextes professionnels complexes, exigeants et passionnants. Vous devenez aujourd'hui les points d'appui principaux des politiques éducatives pour une mise en œuvre au plus près du terrain. Il vous faudra penser loin et savoir agir en proximité.

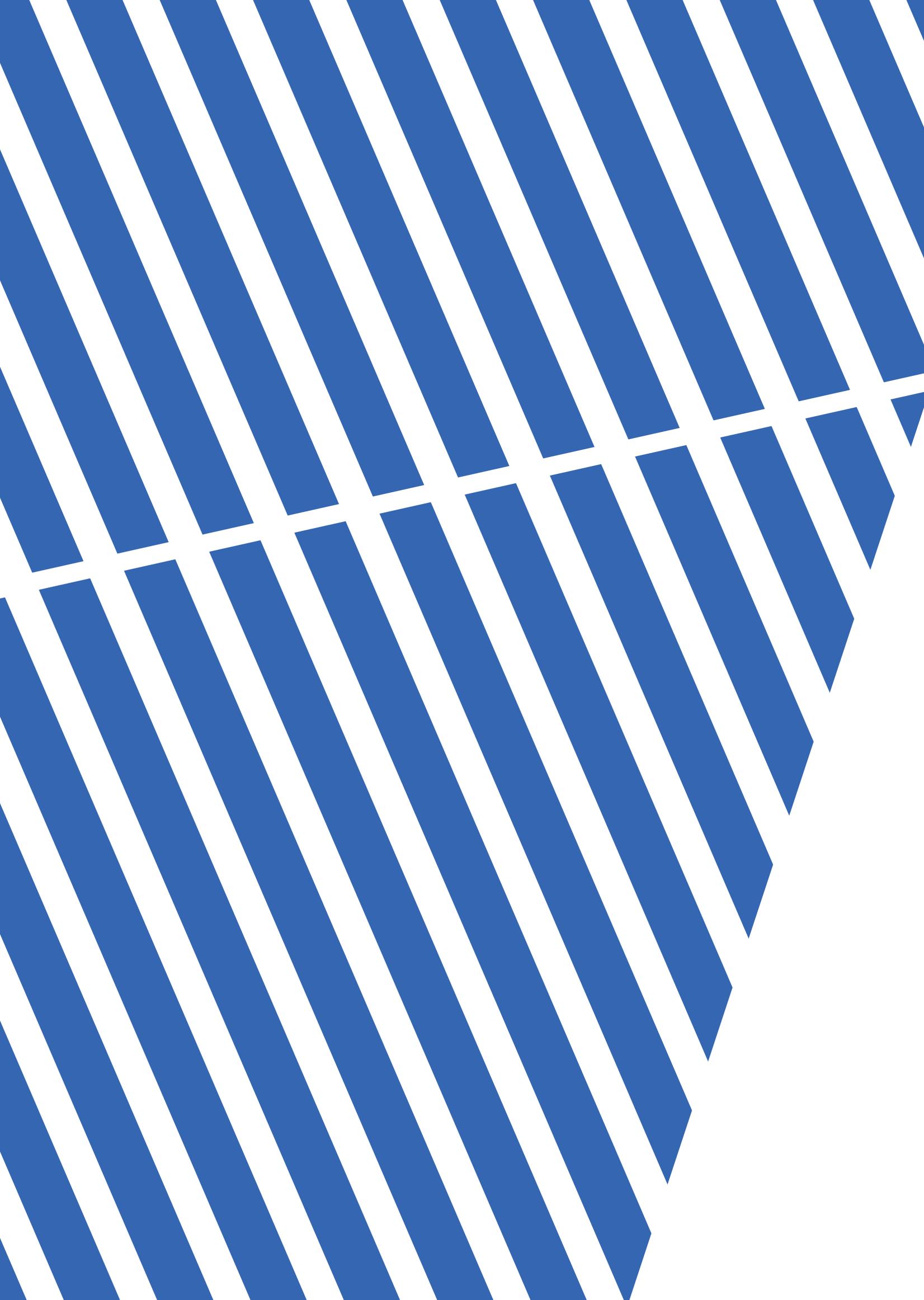
C'est par votre créativité, votre professionnalisme, votre capacité à agir et à traduire concrètement les engagements de la Nation pour nos élèves que vous entraînerez les personnels sous votre responsabilité dans l'amélioration constante de l'École de la République dont vous êtes désormais les garants. Tout au long de votre première année d'exercice, mais aussi au cours des deux années qui suivront, vous serez accompagnés par l'IH2EF et vos académies dans le développement des compétences professionnelles que vous devrez mobiliser à l'avenir. La formation de haut niveau qui vous est proposée est à la fois concrète et conceptuelle. C'est une affaire sérieuse, car aujourd'hui personnel d'encadrement vous êtes les premiers moteurs du développement de vos compétences tout au long de votre carrière : c'est par votre implication dans votre formation, qui se veut plus personnalisée, et par votre engagement dans l'ensemble des activités qui vous seront proposées, que vous tirerez le meilleur de votre parcours de professionnalisation.

Je vous invite donc à vous emparer, dès aujourd'hui, de l'ensemble des outils et supports qui sont mis à votre disposition, à faire preuve de curiosité et d'ouverture, à questionner votre environnement, à analyser vos pratiques et adopter une posture réflexive à chaque instant de votre formation.

Votre nouvelle carrière vous apportera j'en suis certain de nombreuses satisfactions professionnelles et personnelles et je vous remercie d'avoir franchi le pas. Bienvenue à la promotion Jacques Delors en cette année européenne !

**Charles Torossian**

Directeur de l'Institut des hautes études  
de l'éducation et de la formation, inspecteur général, HDR.



## SOMMAIRE

<b>/ Promotion Jacques Delors</b>	<b>6</b>
<b>/ Objectifs de la formation</b>	<b>7</b>
<b>/ Le cadre de la formation</b>	<b>8</b>
<b>Une formation en alternance sur trois ans</b>	<b>8</b>
100 h à l'IH2EF	8
54 h en académie	8
30 h de stage d'ouverture	9
En responsabilité sur son lieu d'affectation	9
<b>/ Modalités pédagogiques</b>	<b>12</b>
<b>Maquettes pédagogiques</b>	<b>12</b>
<b>Approche par compétences</b>	<b>12</b>
<b>Compétences pour la formation initiale</b>	<b>13</b>
<b>Personnalisation de la formation</b>	<b>13</b>
<b>/ Les acteurs de la formation</b>	<b>14</b>
<b>Au niveau national</b>	<b>14</b>
L'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation	14
Les acteurs de l'Institut	15
<b>Au niveau académique</b>	<b>15</b>
Le délégué académique à la formation des personnels d'encadrement	15
Le responsable opérationnel de la formation	16
L'équipe académique des formateurs	16
<b>Sur le lieu d'exercice</b>	<b>16</b>
L'inspecteur tuteur	16
Le chef d'établissement référent	17
Le chef d'établissement d'affectation	17
<b>/ La formation statutaire 2024-2025 à l'IH2EF</b>	<b>18</b>
<b>Des séminaires à l'Institut</b>	<b>18</b>
<b>Un cycle de conférences nationales</b>	<b>21</b>
<b>Une formation hybride</b>	<b>22</b>
Espace numérique de la promotion	22
Les modules en autoformation	22
Les modules supports de l'année de la formation statutaire	24
D'autres modules pour la deuxième et la troisième année de la formation initiale	25
<b>/ Vos contacts</b>	<b>26</b>

# Promotion Jacques Delors



Le processus de nomination des promotions à l'IH2EF est profondément symbolique. Il vise à associer les valeurs et l'impact d'une personnalité significative à la formation des nouveaux encadrants. Jacques Delors, par son parcours exceptionnel et son influence notable sur la politique française et européenne, incarne des valeurs d'engagement, de progrès social et d'éducation que notre système éducatif et d'enseignement souhaite transmettre à ses futurs cadres.

Le choix du nom pour une promotion est également une opportunité de forger une identité commune et de renforcer le sentiment d'appartenance parmi les stagiaires. Chaque promotion, en portant le nom d'une personnalité marquante, s'inspire des qualités et des réalisations de celle-ci, se projetant dans un modèle de réussite et d'engagement.

Jacques Delors, né le 20 juillet 1925 à Paris, est un économiste et homme politique influent, reconnu pour son rôle clé dans le développement de l'Union Européenne. Avant de se lancer en politique, Delors a une carrière dans la banque et l'administration, devenant conseiller général de la Banque de France.

Sa carrière politique prend son envol sous l'égide du Parti Socialiste. En 1981, il est nommé ministre de l'Économie et des Finances dans le gouvernement de François Mitterrand, où il joue un rôle déterminant dans la relance de l'économie française par des réformes structurelles et la modernisation financière. Sa gestion habile des affaires économiques le propulse sur la scène européenne.

En 1985, Jacques Delors devient Président de la Commission européenne, poste qu'il occupera jusqu'en 1995. Son mandat est marqué par des avancées majeures telles que l'Acte unique européen et la préparation du Traité de Maastricht,

qui posent les bases de l'Union économique et monétaire et renforcent l'intégration politique européenne. Jacques Delors est également à l'origine de l'initiative pour le marché unique européen, visant à harmoniser les réglementations à travers le continent pour faciliter le commerce et la mobilité.

Après sa carrière au sein de la Commission, Jacques Delors ne quitte pas la scène publique. Il préside la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle à l'UNESCO, produisant le rapport influent « L'éducation : un trésor est caché dedans », qui promeut une vision de l'éducation centrée sur l'apprentissage tout au long de la vie et l'inclusion sociale.

Jacques Delors décède le 27 décembre 2023. Il reste une figure respectée pour son engagement envers l'Europe, la justice sociale et l'éducation, incarnant les valeurs de coopération et de progrès qui continuent de guider l'Union Européenne aujourd'hui.

# Objectifs

## de la formation



La formation initiale des personnels de direction et des inspecteurs du premier et du second degrés de l'Éducation nationale a pour ambition de construire une identité professionnelle, prenant appui sur les valeurs fondamentales de la République française, commune à l'ensemble des personnels d'encadrement.

Cette formation s'adresse aux nouveaux cadres intégrant les corps d'inspection et de personnel de direction recrutés par concours, par inscription sur liste d'aptitude et par détachement.

Ces personnels font vivre le service public de l'Éducation nationale dans un contexte en évolution constante. Leurs missions leur confèrent un rôle opérationnel essentiel dans la mise en œuvre concertée et partagée des politiques éducatives. Pour cela, ils agissent au service des parcours des élèves en soutenant des dynamiques locales, partenariales et interprofessionnelles.

Leur action s'inscrit dans la complexité du système éducatif. Ils contribuent à la gestion et la valorisation des ressources humaines. Ils impulsent et accompagnent les pratiques professionnelles collectives et individuelles des équipes.

Ces cadres contribuent activement à la réussite de tous les élèves par l'exercice d'un leadership pédagogique, par leur expertise didactique, leur aptitude au pilotage d'un établissement

public local d'enseignement ou d'une circonscription.

Ils sont les acteurs centraux des évolutions pédagogiques et éducatives qu'ils impulsent, coordonnent et évaluent.

La formation portée par l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation et par les académies a pour objectif de développer les compétences nécessaires à l'exercice des métiers de personnel de direction et d'inspecteur.

Elle accompagne une prise de responsabilité immédiate qui articule exercice effectif des fonctions sur le lieu d'affectation et sessions de formation organisées à l'Institut ou en académie. Elle est complétée par un stage d'ouverture au sein d'une entreprise, dans une structure publique externe à l'Éducation nationale ou à l'international.

Les contenus et les modalités de formation sont conçus pour apporter les dimensions réflexives permettant à ces nouveaux personnels d'encadrement de changer leur posture, d'identifier clairement leur nouveau positionnement dans l'institution scolaire et de construire de nouveaux gestes professionnels. Ils s'appuient sur les acquis de la recherche, des situations concrètes ainsi que sur l'expérience des stagiaires.

# Le cadre de la formation

## Une formation en alternance sur trois ans

La formation initiale des cadres pédagogiques est nationale. À partir de la rentrée 2024, en relation avec les nouvelles maquettes de formation (publiées en juillet 2024), elle est conçue sur trois années afin de permettre aux nouveaux personnels de direction et inspecteurs de développer pleinement et progressivement leurs compétences.

Après la première année de formation statutaire qui aboutit à la procédure de titularisation, les nouveaux cadres pédagogiques poursuivent leur parcours de formation pendant deux années, en académie et à l'IH2EF.

Une première année de stage (formation statutaire) pour s'engager pleinement dans ses nouvelles responsabilités.

La formation articule au mieux les différents contextes de l'alternance proposée aux stagiaires.

Elle s'appuie depuis 2022 sur un référentiel de compétences pour la formation commun à tous les acteurs afin d'assurer une lisibilité et une mise cohérence entre les différents niveaux de formation.

### → Une première année de formation statutaire en responsabilité



#### 100 H À L'IH2EF

L'IH2EF conçoit les contenus et définit les compétences à développer au cours de la formation.

L'Institut s'assure de la complémentarité avec les académies en animant, en relation avec la direction de l'encadrement, le réseau national des délégués académiques à la formation des personnels d'encadrement.

En partenariat avec les régions académiques et les académies, il produit le cadre de référence, les maquettes de formation et référentiels de compétences, garantissant le caractère national et la cohérence de la formation des personnels d'encadrement sur l'ensemble du territoire.



#### 54 H EN ACADÉMIE

Chaque académie organise, en cohérence avec le cadre proposé par le niveau national, la partie locale de la formation initiale afin de proposer un accompagnement de chaque stagiaire au plus près de son territoire d'exercice. Elle s'appuie sur les outils proposés par l'IH2EF.



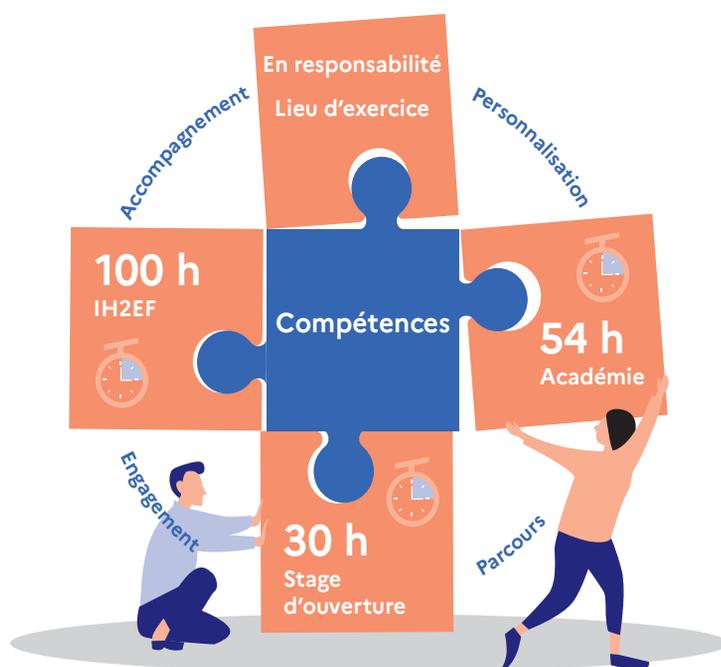
## 30 H DE STAGE D'OUVERTURE

Organisé par l'académie d'affectation, le stage d'ouverture peut être effectué en entreprise, au sein d'une entité publique externe au ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse ou encore dans le cadre d'une mobilité internationale. Les académies définissent localement les modalités retenues pour son organisation.



## EN RESPONSABILITÉ SUR SON LIEU D'AFFECTATION

Chaque stagiaire est affecté dès sa prise de fonction dans un EPLE, une circonscription ou une académie. Il y exerce, en pleine responsabilité, les fonctions pour lesquelles il a été recruté.



### → Deux années de formation continuée pour consolider ses compétences, explorer pleinement ses responsabilités et envisager ses premières transitions professionnelles

La formation initiale se consolide, après la titularisation, pendant la deuxième et la troisième année d'exercice. Au cours de cette période, cinq à sept journées de formation complémentaires chaque année sont recommandées en académie ou à l'IH2EF, en présence et à distance.

Il s'agit de poursuivre le parcours initié au cours de la première année de formation en s'appuyant sur les trajectoires de développement des compétences. Les analyses réflexives successives effectuées en cours de la première année, en relation avec le référent ou le tuteur, sont autant de points d'appui pour identifier, parmi les offres

académiques et nationale, les éléments de formation complémentaires qui permettront d'installer durablement une aisance professionnelle. Le e-portfolio proposé par l'Institut est un soutien méthodologique que chaque stagiaire gagnera à s'approprier rapidement.

Cette étape, essentielle, est également une préparation vers une évolution de carrière et une prise de responsabilités plus importantes. Elle sera complétée par des formations continues et des adaptations à l'emploi lors des transitions professionnelles importantes.

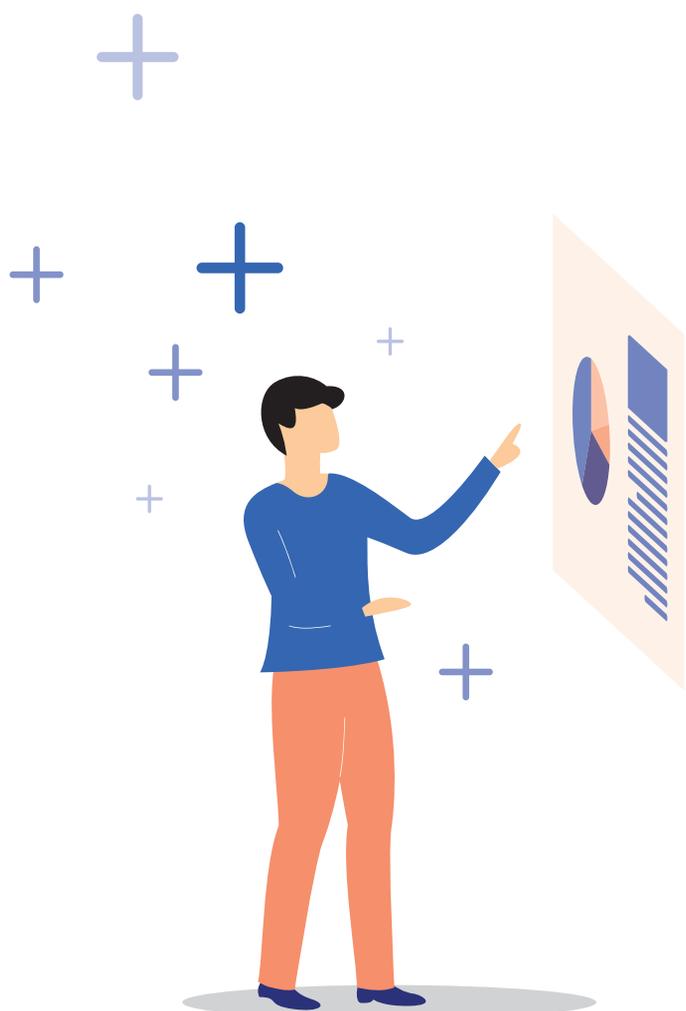
Les académies proposent de nombreuses formations adaptées et de son côté, l'IH2EF contribue pendant ces deux années, d'une part, avec la mise à disposition de parcours en autoformation permettant d'approfondir certaines connaissances ou compétences (fondamentaux du management, école inclusive...) et d'autre part, en proposant des dispositifs de formation spécifiques complémentaires :

/ **Au cours de leur deuxième année d'exercice, les jeunes titulaires sont invités à participer à des communautés d'apprentissage.** Elles sont constituées à la fin de la première année. Elles questionnent six thématiques : climat scolaire - orientation et liaisons inter-degrés - valeurs de l'école de la République - leadership, management, développement professionnel - mise en œuvre des politiques publiques - pratiques pédagogiques efficaces.

Chaque communauté, à l'échelle nationale, est accompagnée par des experts associés.

Les participants explorent des situations professionnelles vécues, les problématisent puis les mettent en perspective. Ils bénéficient d'apports extérieurs de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche ou d'universitaires qui les accompagnent dans leur progression et leurs questionnements. Un séminaire de conclusion est proposé au cours de cette seconde année.

/ **Enfin, lors de la troisième année de formation initiale,** la formation « **asseoir son développement professionnel** » est proposée aux anciens stagiaires. Elle leur permet de poursuivre leur développement professionnel en questionnant leurs pratiques maintenant installées, leurs automatismes, leur rapport au temps et aux urgences. Elle les conduit à faire un bilan de leurs trois premières années d'exercice puis à se projeter dans leurs besoins en développement de compétence et en formation pour les prochaines années.



# Modalités pédagogiques

En s'appuyant sur les apports de la recherche l'IH2EF élabore le cadre et les outils pédagogiques à destination de l'ensemble des acteurs permettant d'assurer une cohérence globale de la formation.

La nécessité d'une forte personnalisation en fonction des statuts, des fonctions, des missions et du parcours antérieur de chaque stagiaire est prise en compte par la mise en œuvre d'une démarche pédagogique innovante « l'approche par compétence ». Cette dynamique, initiée depuis 2022, prend appui sur la recherche et décline, pour une formation d'adultes, les concepts élaborés pour le monde universitaire.

En proposant ce dispositif l'IH2EF accompagne et renforce la personnalisation du parcours de formation de chaque stagiaire, lors des séminaires qu'il organise, mais aussi en mettant des outils méthodologiques à disposition à l'ensemble des acteurs qui contribuent à la formation initiale (stagiaires, tuteurs/référents, formateurs, académies, etc.) et en les accompagnant dans leur appropriation.

## Maquettes pédagogiques

Les contenus et les modalités de formation sont conçus pour apporter les dimensions réflexives permettant aux nouveaux personnels d'encadrement de changer leur posture, d'identifier clairement leur nouveau positionnement dans l'institution scolaire et de construire de nouveaux

gestes professionnels. Ils s'appuient sur les acquis de la recherche, des situations concrètes ainsi que sur l'expérience des stagiaires. Les maquettes 2024 – 2027 de la formation initiale des personnels de direction et des personnels d'inspection ont été publiés en juin 2024.

## Approche par compétences

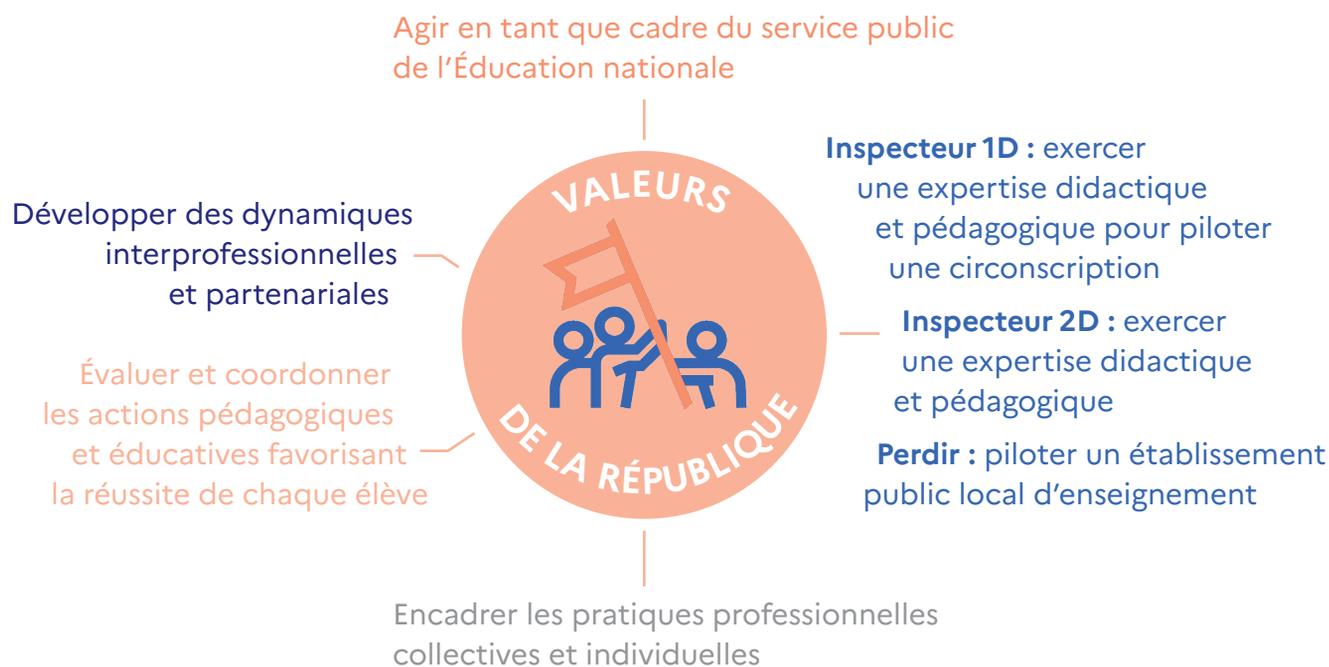
Accompagné par des acteurs universitaires et en relation avec les académies, l'IH2EF construit la démarche pédagogique de la formation initiale sur la base d'une approche par compétences qui donne le cadre de référence commun à l'ensemble des acteurs, responsables, formateurs, référents, tuteurs et stagiaires que ce soit au niveau national ou au niveau académique.

Cette approche permet de renforcer les dimensions réflexives de la formation en donnant aux stagiaires et aux formateurs les outils méthodologiques permettant d'identifier les trajectoires de développement de chaque compétence. Les stagiaires sont en mesure de s'auto-positionner avec l'accompagnement de leurs référents ou tuteurs.

# Compétences pour la formation initiale

L'approche par compétences, qui permet de développer sa réflexivité constitue la trame pour les échanges avec les autres acteurs de la formation. Un portfolio numérique permet-

tant de se positionner sur la trajectoire de développement de la compétence constitue un outil favorisant le développement professionnel.



## Personnalisation de la formation

La personnalisation de la formation relève d'une volonté partagée entre l'Institut et les académies d'adapter les parcours de formation aux trajectoires professionnelles antérieures des lauréats et aux différents rythmes d'acquisition des connaissances et des compétences visées dans les maquettes. Le recteur en début d'année de stage définit le parcours personnalisé de formation de chaque stagiaire en tenant compte des compétences acquises dans ses fonctions antérieures et arrête les aménagements nécessaires.

Tout au long de l'année de stage, puis au cours des deux années qui suivent, l'Institut et les académies proposent aux stagiaires des modalités variées pour adapter les différents temps de for-

mation. Pour cela ils s'appuient sur l'approche par compétences mise en œuvre dans la formation initiale.

L'IH2EF propose aux stagiaires de nombreuses possibilités de personnalisation. Lors des séminaires ils doivent faire des choix parmi les ateliers proposés et certaines conférences. Ils peuvent également s'inscrire à des modules complémentaires facultatifs. Ces choix sont effectués par chaque stagiaire en amont du séminaire, en fonction de son appétence, de son expérience et de ses positionnements successifs sur le référentiel de compétences pour la formation. Ainsi, chacun se construit un séminaire personnalisé adapté à son profil et à ses besoins.

# Les acteurs de la formation

## Au niveau national

### L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

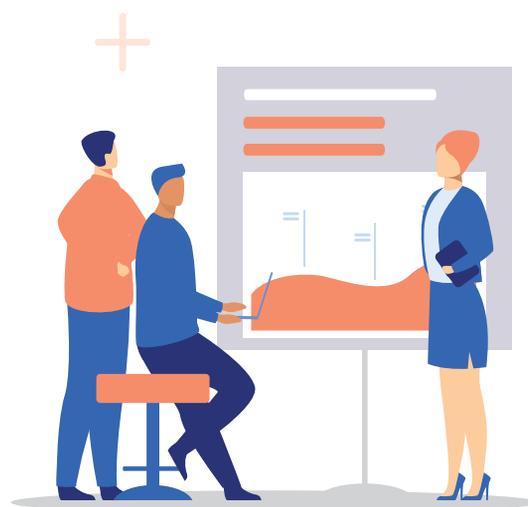
L'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF) est un service à compétence nationale rattaché au secrétaire général du ministère de l'éducation nationale et de la Jeunesse, du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministère des sports et des Jeux olympiques et paralympiques. Il est installé sur la technopole du Futuroscope, près de Poitiers, depuis 1997.

L'IH2EF forme les personnels de direction et les inspecteurs du premier et du second degrés de l'Éducation nationale, les cadres occupant des emplois de direction de l'enseignement supérieur, les cadres administratifs, les médecins scolaires et des cadres supérieurs occupant des emplois de haut encadrement.

Les formations sont conçues par des équipes d'experts métiers et d'ingénieurs de formation qui sollicitent des experts de haut niveau (inspecteurs généraux, professeurs d'université ou chercheurs) pour des conférences théoriques et

des experts associés de l'IH2EF (pairs expérimentés et formés) pour la construction et l'animation d'ateliers. Ce sont ainsi près de 500 formateurs qui sont mobilisés pour assurer ces formations.

Les locaux de l'IH2EF offrent des espaces de travail entièrement rénovés et agréables. Avec quatre amphithéâtres, plus d'une vingtaine de salles de formation équipées numériquement ce sont environ 500 participants ou stagiaires qui sont potentiellement accueillis chaque jour. Le Centre de la Ressource et de la Donnée (CRD) est un espace de travail modulaire ouvert aux stagiaires jusqu'à 22 h : ils peuvent y trouver toutes les ressources documentaires professionnelles nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.



## LES ACTEURS DE L'INSTITUT

### → Une équipe pour concevoir et organiser

Une équipe de collaborateurs en poste à l'Institut, d'experts- responsables de cycles de formation et d'ingénieurs de e-formation, en poste à l'Institut, est chargée de concevoir les dispositifs de formation, d'organiser concrètement l'ensemble des actions en présence et à distance. Elle anime et coordonne le réseau des experts associés qui interviennent en formation initiale. Cette équipe produit et met en œuvre le parcours M@gistère support de l'année stage.

Des assistantes de formation assurent la logistique de l'accueil, l'hébergement et la répartition en atelier pour les séminaires en présence et les webinaires. Elles sont le point d'entrée des stagiaires pour toutes les questions concernant l'organisation matérielle de leur participation aux séminaires et aux webinaires.

Enfin l'ensemble des agents de l'Institut est mobilisé, chacun dans ses missions, afin d'offrir une expérience de formation de très grande qualité aux stagiaires.

### → Des intervenants au service d'une formation de haut niveau

De nombreux intervenants de haut niveau - universitaires, recteurs, responsables nationaux et territoriaux, partenaires internationaux, personnalités reconnues - sont associés aux actions de formation. Ils apportent leur vision, leur expérience, leur savoir et contribuent à élever le niveau d'exigence attendu des personnels d'encadrement en formation.

Enfin, l'Institut s'appuie sur son réseau de formateurs, les « experts associés » qui constitue son équipe de formateurs. Recrutés pour leur expertise, des inspecteurs généraux, des universitaires et des pairs expérimentés contribuent à la conception de la formation et à la création des ressources. Ils interviennent lors des séminaires en présence et à distance.

## Au niveau académique

*« Le recteur est responsable de la formation initiale et continue des personnels d'encadrement de son académie. En début d'année, il définit le parcours personnalisé de formation de chaque stagiaire en fonction des compétences acquises du parcours antérieur et arrête les aménagements nécessaires ».*

### LE DÉLÉGUÉ ACADÉMIQUE À LA FORMATION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT

Le délégué académique à la formation des personnels d'encadrement (Dafpe), ou le délégué de région académique à la formation des personnels d'encadrement (Drafpe), assure, sous l'autorité du recteur et en coordination avec le directeur de l'école académique de la formation continue (EAFC), la conception et la mise en œuvre de la stratégie académique de formation des personnels d'encadrement. Il agit notamment :

- / en élaborant et en pilotant le volet académique de la formation initiale des personnels de direction et des inspecteurs stagiaires, en cohérence avec le cadre national proposé par l'IH2EF ;
- / en proposant et en mettant en œuvre, dans le cadre de l'offre de l'EAFC, le plan académique de formation continue des personnels d'encadrement, ainsi que le dispositif de préparation aux concours personnels de direction et d'inspecteurs ;
- / en identifiant les formateurs académiques pour les personnels d'encadrement, en les formant et en animant le réseau ainsi constitué.

Pour cela il est accompagné par un (ou plusieurs) responsable opérationnel de formation (ROF).

## LE RESPONSABLE OPÉRATIONNEL DE LA FORMATION

Le responsable opérationnel de la formation (ROF) collabore avec le Dafpe, il intervient principalement dans le cadre de la formation initiale et continue des personnels de direction. Il est chargé de l'opérationnalisation du dispositif de formation, en particulier pour :

- / mettre en place le calendrier et le suivi des formations et des stages ;
- / organiser et mettre en œuvre l'accompagnement des stagiaires notamment en favorisant les échanges de pratiques entre pairs.

## L'ÉQUIPE ACADÉMIQUE DES FORMATEURS

Chaque académie constitue une équipe de formateurs, composée de pairs expérimentés, qui conçoit et anime les différents temps de formation et qui accompagne les stagiaires tout au long de leur stage.

## Sur le lieu d'exercice

Chaque stagiaire est accompagné pendant son année de stage par un inspecteur tuteur pour les inspecteurs ou et par un chef d'établissement référent pour les personnels de direction. Ils sont désignés par le recteur de l'académie d'affectation. De plus, affecté comme adjoint dans un EPLE, les personnels de direction stagiaires sont également suivis par leur chef d'établissement d'affectation.

Le référent / tuteur est un professionnel reconnu qui participe activement au développement professionnel du stagiaire et qui l'accompagne dans la construction de son réseau professionnel. Son action est centrale dans le dispositif de formation. Ses missions s'articulent autour du triptyque : accueil et information, accompagnement et conseil, formation. Pour cela il s'appuie sur les outils proposés par l'IH2EF, en particulier le référentiel de compétences pour la formation

et les trajectoires de développement professionnel. Il accompagne le stagiaire dans son appropriation du plan de formation et l'aide à contextualiser son engagement dans la formation.

Le référent / tuteur conseille le stagiaire dans l'exercice de ses fonctions et activités professionnelles. Il conçoit son accompagnement en s'attachant à favoriser le développement de l'analyse réflexive du stagiaire et en variant les modalités de son action :

- / analyse des activités conduites en autonomie par le stagiaire,
- / observations par le stagiaire d'activités conduites par le référent / tuteur ou par des pairs expérimentés,
- / entretiens approfondis réguliers,
- / conduite d'activités professionnelles avec lui, en particulier pour les inspecteurs.

Il aide le stagiaire à diversifier les contextes de mise en œuvre de ses compétences en cours de développement, il le guide dans l'identification de ses besoins individuels et dans ses choix de personnalisation de son parcours de formation.

## L'INSPECTEUR TUTEUR

L'inspecteur tuteur exerce dans le même degré d'enseignement que le stagiaire qu'il accompagne et dans des conditions semblables. L'appartenance au même corps et à la même spécialité n'est pas exigée.

Il accueille le stagiaire, favorise son intégration dans son nouvel environnement et facilite ainsi sa prise de fonction et sa mise en activité. Il l'aide à s'approprier sa posture et sa déontologie professionnelle.

Pour accompagner le stagiaire, dans un travail coordonné par le Dafpe, il peut s'appuyer, sur :

- / le haut encadrement de l'académie,
- / les conseillers techniques du recteur,
- / les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'Éducation nationale,
- / les doyens des collèges d'inspecteurs.

## LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT RÉFÉRENT

Le chef d'établissement référent (CER) complète le rôle d'expert du chef d'établissement d'affectation, garant du métier, par une vision globale et distanciée du lieu d'exercice. Il est, pour cela, en relation étroite avec le chef d'établissement d'affectation du stagiaire notamment pendant la phase de positionnement, lors des choix de modules de formation et au cours des phases de régulation du parcours de professionnalisation.

Il est attentif aux éventuelles difficultés rencontrées par le stagiaire et il assure une approche contradictoire et bienveillante avec le chef d'établissement d'affectation. Il assure le lien avec le Dapfe afin de favoriser la mise en œuvre de solutions pertinentes en cas de difficultés. Il participe avec le stagiaire à la réalisation d'un bilan en fin d'année.

## LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'AFFECTATION

L'action de formation du chef d'établissement d'affectation (CEA) est au cœur du dispositif de formation par alternance.

Il accueille et accompagne le stagiaire dans sa prise de fonction en tant que personnel de direction adjoint. Il favorise son intégration dans l'établissement et lui permet de s'approprier la déontologie professionnelle et les exigences liées au contexte de son nouveau métier. Il l'associe à l'ensemble des activités de l'établissement et lui délègue progressivement des responsabilités.

Il contribue à l'opérationnalisation de la démarche de professionnalisation du stagiaire en lui proposant des situations d'exercice professionnel variées et en lui permettant d'explorer l'ensemble des compétences liées à son métier.

Il facilite l'engagement du stagiaire dans toutes les activités de formation, soutient son analyse réflexive et le conseille dans l'exercice de ses missions.

Le chef d'établissement d'affectation renforce le lien entre le stagiaire et le chef d'établissement référent. En relation avec ce dernier, il organise des temps échanges et de régulation avec le stagiaire sur la mobilisation de situations professionnelles adaptées au contexte de l'établissement et aux niveaux de développement de ses compétences.



# La formation statutaire

## 2024-2025 à l'IH2EF

L'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation organise la formation initiale des personnels de directions et des inspecteurs selon des modalités hybrides et complémentaires destinées à favoriser l'appropriation progressive des compétences par le stagiaire. Elles permettent au stagiaire de construire son propre parcours de formation. Ainsi au cours de son année de stage :

- il participe à trois séminaires, d'une semaine, en présence à l'Institut ;
- il assiste à des conférences de haut niveau en présence ou en webinaire ;
- il suit des parcours numériques thématiques en auto-formation.

Au total, il bénéficie de :



72 h  
de formation  
en présence  
à l'IH2EF

&



28 h  
minimum  
de formation  
à distance

### Des séminaires à l'Institut

Après un premier séminaire catégoriel, les personnels d'encadrement stagiaires participent à deux autres séminaires inter-catégoriels. Ils bénéficient ainsi de parcours différenciés selon l'évolution de leur niveau de maîtrise des compétences et leurs besoins spécifiques de formation.

Avant chaque séminaire, les stagiaires effectuent des choix parmi les ateliers et certaines conférences. Pour cela ils s'appuient sur leur positionnement personnel dans le référentiel de compétences pour la formation et sur leurs envies d'ateliers ou conférences complémentaires. Chaque stagiaire est accompagné dans ses choix par son référent ou son tuteur.

# 1<sup>er</sup> séminaire à l'IH2EF

Pour le premier séminaire en présence les personnels d'encadrement stagiaires sont regroupés par métier.

DATES	STAGIAIRES CONCERNÉS
Du lundi 16 au vendredi 20 septembre 2024	<b>Inspecteurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés :</b> de toutes les académies
Du lundi 30 septembre au vendredi 4 octobre 2024	<b>Personnels de direction des académies :</b> Amiens, Lille, Mayotte, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Normandie, Orléans-Tours, Toulouse et Versailles
Du lundi 14 au vendredi 18 octobre 2024	<b>Personnels de direction des académies :</b> Aix-Marseille, Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Corse, Créteil, Dijon, Grenoble, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Limoges, Lyon, Martinique, Nice, Paris, Poitiers, Polynésie, Reims, Rennes, Strasbourg

# 2<sup>e</sup> séminaire à l'IH2EF

Le deuxième séminaire en présence est inter-catégoriel. Les stagiaires sont regroupés selon leur académie d'exercice, à l'exception des IA-IPR EVS et des IEN-IO qui sont réunis lors du même séminaire en raison des spécificités de leurs fonctions et ne sont donc pas nécessairement accueillis pendant le même regroupement que les autres personnels de leur académie.

DATES	STAGIAIRES CONCERNÉS
Du lundi 13 au vendredi 17 janvier 2025	<b>IA-IPR EVS et des IEN-IO de toutes les académies et inspecteurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés et personnels de direction des académies</b> Aix-Marseille, Amiens, Corse, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Lille, Martinique, Nantes, Nice, Versailles
Du lundi 27 au vendredi 31 janvier 2025	<b>Inspecteurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés (sauf IA-IPR EVS et IEN-IO) et personnels de direction des académies</b> Créteil, Nancy-Metz, Normandie, Orléans-Tours, Paris, Reims, Strasbourg, Rennes
Du lundi 10 au vendredi 14 février 2025	<b>Inspecteurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés (sauf IA-IPR EVS et IEN-IO) et personnels de direction des académies</b> Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Mayotte, Montpellier, Poitiers, Polynésie, Toulouse

## 3<sup>e</sup> séminaire à l'IH2EF

Le troisième séminaire en présence est inter-catégoriel. Les stagiaires sont regroupés selon leur académie d'exercice, à l'exception des IA-IPR EVS et des IEN-IO qui sont réunis lors du même séminaire en raison des spécificités de leurs fonctions et ne sont donc pas nécessairement accueillis pendant le même regroupement que les autres personnels de leur académie.

DATES	STAGIAIRES CONCERNÉS
Du lundi 24 au vendredi 28 mars 2025	<p>IA-IPR EVS et des IEN-IO de toutes les académies et inspecteurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés et personnels de direction des académies</p> <p>Aix-Marseille, Amiens, Corse, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Lille, Martinique, Nantes, Nice, Versailles</p>
Du lundi 7 au vendredi 11 avril 2025	<p>Inspecteurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés (sauf IA-IPR EVS et IEN-IO) et personnels de direction des académies</p> <p>Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Mayotte, Poitiers, Toulouse, Montpellier, Polynésie</p>
Du lundi 12 au vendredi 16 mai 2025	<p>Inspecteurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés (sauf IA-IPR EVS et IEN-IO) et personnels de direction des académies</p> <p>Créteil, Nancy-Metz, Normandie, Orleans-Tours, Paris, Reims, Strasbourg, Rennes</p>

# Un cycle de conférences nationales

Au cours de la première année de formation, l'Institut invite des personnalités du monde de l'Éducation à intervenir, devant les stagiaires, au cours d'un cycle de conférences de très haut niveau qui fait partie intégrante du parcours de formation.

La plupart de ces conférences ont lieu pendant un séminaire de la formation initiale à l'Institut. Les stagiaires présents assistent à l'intervention du conférencier depuis l'Institut, tandis que les autres suivent le séminaire à distance. Tous les stagiaires participent lors de leur présence à l'Institut à certaines conférences du cycle.

Ce cycle de conférence est également ouvert aux chefs d'établissements d'affectation, aux chefs d'établissement référents et aux inspecteurs tuteurs sur inscription en début d'année.

## CYCLE DE CONFÉRENCES 2024 - 2025

DATE	HORAIRE	THÈME ET CONFÉRENCIER <i>(sous réserve)</i>
<b>Mercredi 4 septembre 2024</b> <i>Tous les stagiaires à distance</i>	14 h - 17 h	<b>Présentation de la formation et de l'approche par compétences</b> Outil m@gistère - e-Portfolio - Équipe IH2EF
<b>Mercredi 18 septembre 2024</b>	14 h - 15 h 30	<b>Ouverture institutionnelle</b> par la Direction de l'Encadrement, l'IGÉSR, la DGESCO et l'IH2EF
<b>Mercredi 2 octobre 2024</b>	14 h - 15 h 30	<b>Éthique, valeurs de la République et posture du cadre</b>
<b>Mercredi 16 octobre 2024</b>	14 h - 15 h 30	<b>La prise de décision publique</b>
<b>Mercredi 6 novembre 2024</b>	14 h - 15 h 30	<b>Les exigences des métiers de l'encadrement</b>
<b>Mercredi 27 novembre 2024</b> <i>Tous les stagiaires à distance</i>	14 h - 15 h 30	<b>La place du cadre scolaire dans l'écosystème territorial</b>
<b>Mercredi 11 décembre 2024</b>	14 h - 15 h 30	<b>Mobiliser son leadership</b>
<b>Mercredi 15 janvier 2025</b>	14 h - 15 h 30	<b>Les enjeux de l'orientation</b>
<b>Mercredi 29 janvier 2025</b>	14 h - 15 h 30	<b>La mixité sociale à l'école</b>
<b>Mercredi 12 mars 2025</b> <i>Tous les stagiaires à distance</i>	14 h - 15 h 30	<b>L'IA et les transformations des pratiques des cadres</b>
<b>Mercredi 26 mars 2025</b>	14 h - 15 h 30	<b>Le climat scolaire comme enjeu de pilotage : quelle expérience des personnels au service de la réussite des élèves ?</b>
<b>Mercredi 14 mai 2025</b> <i>Tous les stagiaires à distance</i>	14 h - 15 h 30	<b>Les évaluations internationales et nationales au service du pilotage</b>
<b>Mercredi 28 mai 2025</b> <i>Tous les stagiaires à distance</i>	14 h - 17 h	<b>Conférence de clôture</b>

# Une formation hybride

## ESPACE NUMÉRIQUE DE LA PROMOTION

Un espace numérique M@gistère accompagne l'organisation de l'ensemble de la formation mise en œuvre par l'IH2EF. Il est le point d'entrée principal des stagiaires, il permet d'articuler les temps en présence et ceux à distance. Il s'enrichit chaque année de nouvelles activités et parcours en autoformation.

L'Institut y propose des activités qui prolongent et approfondissent l'expérience de formation au cœur du contexte professionnel du stagiaire.

Cet espace de formation offre à la fois un cadre unique pour tous et un cheminement différencié pour chaque stagiaire selon ses besoins spécifiques.

Il est le moyen privilégié de communication de l'Institut à destination des stagiaires. Il sert également d'espace de travail pour les experts associés intervenant dans la formation initiale.

Conçu pour favoriser l'émergence d'une communauté apprenante, il associe les responsables de formation de l'IH2EF, les stagiaires, les experts associés et tous les formateurs.

Il est ouvert à tous les stagiaires dès la mi-juillet 2024 et pour les trois années de formation.

## LES MODULES EN AUTOFORMATION

La formation est enrichie par plusieurs modules en autoformation qui complètent les séminaires en présence et le cycle de conférences. Ils permettent aux stagiaires de découvrir ou d'approfondir des thématiques clefs en lien direct avec leur métier selon une temporalité propre à chacun. Ils contribuent à la personnalisation de la formation.

Accessibles dès le début de la formation, ces parcours sont disponibles sur l'espace M@gistère de la promotion. Chaque stagiaire doit réaliser l'ensemble des parcours en auto-formation au cours de sa première année de formation.



# Les modules supports de l'année de la formation statutaire

## 1<sup>er</sup> trimestre

### ➤ Comprendre la diversité territoriale

⌘ 2h

L'activité du cadre scolaire s'inscrit dans un territoire qu'il doit appréhender. Les activités de ce parcours l'invitent à questionner sa représentation des territoires, à élargir son regard et sa connaissance des acteurs.

### ➤ École inclusive : faire vivre les partenariats

⌘ 1h30

L'école inclusive nécessite de faire vivre les partenariats. Ce module propose de clarifier et d'illustrer les concepts de « partenariat », de « coopération » et de « collaboration » et contribue à la construction de la posture de personnel d'encadrement pédagogique inclusif.

### ➤ Performance du système éducatif

⌘ 1h30

Les évaluations nationales et internationales aident à analyser les points de force et de vigilance du système éducatif. L'évaluation des apprentissages constitue l'un des principaux facteurs d'efficacité de l'enseignement. La connaissance des différentes évaluations et des différents regards sur le système éducatif - international, européen et national - permettra à chaque personnel encadrant de développer son pilotage en s'appuyant sur des données évaluatives.

### ➤ Faire des PPCR un levier managérial

⌘ 1h30

L'évaluation des personnels enseignants constitue le cœur de l'activité de l'inspecteur qui y exerce son expertise pédagogique et didactique pour accompagner les personnels. Ce module permet d'analyser les démarches et les points d'attention du PPCR pour en faire un levier managérial et de développement professionnel des enseignants.

## 2<sup>e</sup> trimestre

### ➤ Leadership pédagogique

⌘ 1h30

Les concepts de « pilotage », « leadership » et « management » nécessitent d'être clarifiés pour permettre aux cadres de les accompagner dans la construction de leur posture de leader afin de se positionner dans leur écosystème.

### ➤ Les fondamentaux juridiques du personnel encadrant

⌘ 3h

L'activité éducative est régie par un corpus de lois, de règlements et de jurisprudences de natures très différentes qui s'imposent au représentant de l'État dans l'EPL, la circonscription ou l'académie.

Connaître les contours de ces différents environnements juridiques permettra au personnel de direction et à l'inspecteur de mieux prendre en compte la dimension de l'ensemble de ses responsabilités et de mettre le droit à son service comme un levier pour l'appuyer dans son rôle de pilote.

Sans être experts du droit, les personnels de direction et les inspecteurs doivent développer une culture juridique, tant théorique que pratique.

### ➤ Défenseurs des droits : droits des enfants

⌘ 1h30

Le cadre scolaire est le garant des droits des enfants. Les activités de ce module permettent de découvrir l'institution « Défenseur des droits », son rôle, ses missions et ses pouvoirs pour la défense des droits de enfants. Elles présentent des exemples de situation où les droits de l'enfant n'ont pas, ne sont pas, ou pourraient ne pas être respectés et que des inspecteurs ou des personnels de direction pourraient être amenés à rencontrer dans l'exercice de leurs fonctions.

**3<sup>e</sup>** trimestre

### ➤ **Accompagner le développement professionnel**

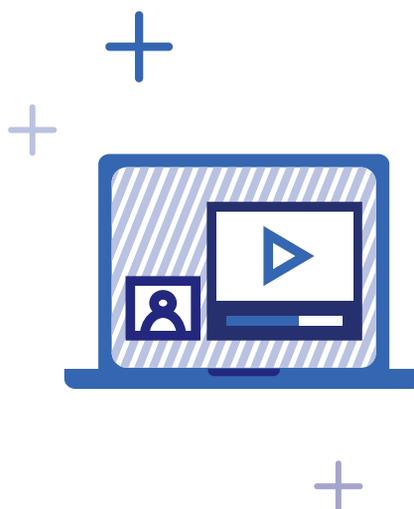
**⌚ 1h**

*L'accompagnement dans le développement professionnel des personnels nécessite une bonne connaissance des démarches et ressources disponible. Aussi, ce module a pour objectif d'étayer la réflexion sur l'accompagnement du développement professionnel des équipes et de présenter des ressources qui seront mobilisées en formation.*

### ➤ **Les enjeux des changements climatiques**

**⌚ 1h30**

*Les changements climatiques nécessitent que les cadres disposent d'une culture scientifique suffisamment solide pour prendre en compte les enjeux climatiques dans leur action. Le site B.A-BA du climat et de la biodiversité réalisé par le CNED constitue une solide ressource mise à disposition dans la formation initiale.*



## ***D'autres modules pour la deuxième et la troisième année de la formation initiale***

Les nouveaux titulaires sont invités à parcourir le site de l'IH2EF ([www.ih2ef.gouv.fr](http://www.ih2ef.gouv.fr)) qui présente les parcours en autoformation proposés par l'IH2EF : [www.ih2ef.gouv.fr/parcours-en-autoformation-de-lih2ef](http://www.ih2ef.gouv.fr/parcours-en-autoformation-de-lih2ef).

En particulier, les parcours suivants présentent un intérêt notable pour des personnels d'encadrement pédagogique en devenir :

- / **Les fondamentaux du management**
- / **L'école inclusive**
- / **L'évaluation des personnels de direction**
- / **L'évaluation des établissements du second degré**
- / **L'évaluation des écoles**

## Contact

**IH2EF**

**INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION**

Téléport 2 - Boulevard des Frères Lumière

BP 72000 - 86963 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL Cedex

05 49 49 25 00

[www.ih2ef.gouv.fr](http://www.ih2ef.gouv.fr)

